

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE
NORME DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION
IEC STANDARD

Modification N° 1

Novembre 1981
à la

Amendment No. 1

November 1981
to

Publication 76-3
1980

DEUXIÈME IMPRESSION 1988

SECOND IMPRESSION 1988

Transformateurs de puissance
Troisième partie: Niveaux d'isolement et essais diélectriques

Power transformers
Part 3: Insulation levels and dielectric tests

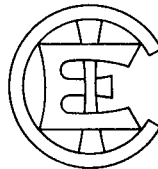
Les modifications contenues dans le présent document ont été approuvées suivant la Règle des Six Mois

Les projets de modifications, discutés par le Comité d'Etudes N° 14, furent diffusés en mai 1980 pour approbation suivant la Règle des Six Mois, sous forme de document 14(Bureau Central)51

The amendments contained in this document have been approved under the Six Months Rule

The draft amendments discussed by Technical Committee No 14, were circulated for approval under the Six Months Rule in May 1980, as Document 14(Central Office)51

Ces modifications sont destinées à être découpées et collées sur le texte original de la publication



These amendments are intended to be cut out and pasted in the original text of the publication

Droits de reproduction réservés — Copyright all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

1 rue de Varembe
Genève, Suisse

Page 14

4 Règles pour certains types spéciaux de transformateurs

Insérer le nouvel alinéa suivant, après le premier alinéa

Pour les transformateurs comportant un enroulement haute tension ayant $U_m \geq 300$ kV, les essais au choc de foudre sont des essais individuels pour tous les enroulements

Publication 76-3 mod 1 (Novembre 1981)

Pages 18, 20 et 22

Remplacer les paragraphes 5 2 et 5 3 existants par les nouveaux paragraphes 5 2 et 5 3 suivants

5 2 Prescriptions relatives à l'isolement et essais diélectriques pour les enroulements à isolation uniforme avec $U_m < 300$ kV

Les tensions de tenue assignées de l'enroulement sont

- Une tension assignée de tenue de courte durée à fréquence industrielle, conformément au tableau II ou III
- Une tension assignée de tenue au choc de foudre pour les extrémités ligne, conformément au tableau II ou III
- Si cela est spécifié, une tension assignée de tenue au choc pour le neutre, de même valeur de crête que pour les extrémités ligne

Pour les valeurs de U_m inférieures à 52 kV, le tableau II comprend deux listes de tensions de tenue au choc

Pour $U_m = 123, 145, 170$ ou 245 kV, les tableaux II et III comprennent différentes possibilités de choix des tensions de tenue à fréquence industrielle et au choc

Le choix entre les listes 1 et 2 pour $U_m < 52$ kV et le choix entre les différentes combinaisons de tensions de tenue assignées pour $U_m \geq 123$ kV dépendent de la sévérité des conditions de surtension auxquelles il faut s'attendre sur le réseau et de l'importance de l'installation particulière. La Publication 71-1 de la CEI Coordination de l'isolement, Première partie Termes, définitions, principes et règles, peut servir de guide. Les valeurs choisies doivent être clairement indiquées dans l'appel d'offre.

Les tensions de tenue assignées sont vérifiées par les essais diélectriques suivants

- Un essai de tenue à fréquence industrielle par tension appliquée, article 10 (essai individuel)
Cet essai a pour but de vérifier la tenue à fréquence industrielle de l'enroulement en essai par rapport à la masse et aux autres enroulements
- Un essai par tension induite, paragraphe 11 2 (essai individuel)
Cet essai a pour but de vérifier la tenue à fréquence industrielle le long de l'enroulement essayé et entre ses phases
- Un essai au choc de foudre plein appliqué aux bornes de ligne, article 12 (essai de type)
Cet essai a pour but de vérifier la tenue au choc de chaque extrémité ligne par rapport à la masse et aux autres enroulements, et le long de l'enroulement essayé
Cet essai devient un essai individuel quand l'enroulement considéré fait partie d'un transformateur dont au moins un enroulement a une tension la plus élevée pour le matériel
 $U_m \geq 300$ kV

Publication 76-3 mod 1 (Novembre 1981)